

Vorks and Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

 $\label{eq:BidReceiving-PWGSC/Réception} \textbf{des soumissions-TPSGC}$

11 Laurier St./11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de construction 140 O'Connor Street 140, rue O'Connor Ontario Ottawa K1A 0S5

Title - Sujet CLMBO Chancery Relocation Project				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
08915-200250/A		003		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
20200250		2020-11-27		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$FG-356-79264				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
fg356.08915-200250				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM	Eastern Standard Time EST			
on - le 2020-12-16	Heure Normale du l'Est HNE			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Steele, Harold			fg356	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(819) 420-1111 ()		(819) 956-8335		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print)	ign on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en car	actères d'imprimerie)
Signature	Date



Buyer ID - Id de l'acheteur FG 356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet Amendement fait partie des documents de soumission.

La modification 003 est émise pour les suivantes :

- (1) Mettre à jour les critères d'évaluation technique obligatoires
- (2) Pour fournir des questions et des réponses

(1)

Référence M3 Partie A, point (b):

SUPPRIMER:

- b) Chaque projet doit avoir été achevé soit :
- Au Sri Lanka, ou:
- dans un pays autre que celui où se trouve le siège du défendeur, et non en Amérique du Nord.

INSÉRER:

- (b) Au moins un (1) des trois (3) projets doit avoir été achevé soit : Au Sri Lanka, soit : Dans un pays autre que celui où se trouve le siège du défendeur, et non en Amérique du Nord :
- Au Sri Lanka, ou:
- dans un pays autre que celui où se trouve le siège social du défendeur, et non en Amérique du Nord.

(2)

Question 6

Dans les formulaires 2, 3, 4 et 5 de l'expérience d'entreprise, il est indiqué "Explication de la manière dont ce projet répond aux exigences obligatoires de la section 7.2 Partie A / Partie BU.

Mais il n'y a pas de section 7.2 Partie A et B dans les documents de l'appel d'offres.

Veuillez clarifier.

Réponse 6

Supprimer la phrase suivante dans la partie A - Formulaires 2, 3 et 4 (Expérience en entreprise) :

"Explication de la manière dont ce projet répond aux exigences obligatoires de la section 7.2, partie A" Et remplacer par :

"Explication de la manière dont ce projet répond aux exigences obligatoires de la partie A de la M3"

Solicitation No. - N° de l'invitation 08915-200250

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur FG 356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Supprimer la phrase suivante dans la partie B du formulaire 5 :

"Explication de la manière dont ce projet répond aux exigences obligatoires de la section 7.2, partie B"

Et remplacer par :

"Explication de la manière dont ce projet répond aux exigences obligatoires de la partie B de l'article M3"

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

Question 7

Devons-nous utiliser du papier contenant des fibres certifiées conformément à la page 11 de l'appel d'offres ? (2.12 Page 11 - 2(a))

Réponse 7

Si une réponse électronique est en cours d'élaboration, l'utilisation de papier certifié n'est pas nécessaire. Si une réponse sur papier est fournie, le papier utilisé doit être conforme à la section 2.12 de la DP.

Question 8

2.13 Page 13-6 (c) - Que faut-il couvrir pour démontrer les conformités techniques ?

Réponse 8

Voir 2.13.6 (c) pour des informations sur la justification de la conformité technique.

Question 9

3.2 Page 18- 1(c) - Le certificat d'achèvement n'est délivré qu'après la fin de la période de responsabilité pour les défauts. Aide à la délivrance du certificat de prise en charge ?

Solicitation No. - N° de l'invitation 08915-200250

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur FG 356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse 9

Les projets pour lesquels un certificat final d'achèvement, un certificat de prise en charge ou un certificat d'achèvement substantiel a été délivré sont considérés comme achevés aux fins du point 3.2.1 (c).

Question 10

3.2 Page 18-1(d) (iii) - Nous avons un hôpital et des laboratoires. Quel est le niveau de sécurité requis ? Expliquez le besoin réel.

Réponse 10

Par souci de clarté, cette clause fait référence aux types d'installations (par exemple, hôpital, palais de justice, laboratoire, prison, installation industrielle, chancellerie, etc.) qui comprennent des éléments de mise en œuvre de la sécurité physique tels que les murs d'enceinte, les postes de garde, les barrières de véhicules, les sally ports, les contrôles d'accès, la surveillance électronique, etc.

Question 11

3.2 Page 18 - 1-(d) (v) - Quelle est l'attente ?

Réponse 11

Pour clarifier, cette clause fait référence aux types d'installations et de projets qui nécessitent une procédure d'approbation gouvernementale (approbation du permis de construire, approbation du plan d'aménagement et du plan du site, procédure d'approbation du fournisseur de services publics, etc.)

Question 12

3.2 Page 18-1- (f) - Cautionnements, garanties, assurances, etc. - Les institutions locales ont leurs propres formats. Cela sera-t-il acceptable ?

Réponse 12

Toute obligation, garantie ou assurance soumise en réponse à cette demande de proposition doit être conforme à la sollicitation. Tout écart par rapport aux documents requis entraînera la non-conformité de l'offre.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 13

2.page 19- M1 - Compagnie d'assurance autorisée à opérer au Canada - Est-ce essentiel ? Est-il nécessaire de répondre à cette question à ce stade ?

Réponse 13

Seules les compagnies d'assurance identifiées dans l'appel d'offres seront acceptées. Il est nécessaire de fournir une réponse, conformément au critère technique obligatoire M1. Veuillez vous reporter à l'annexe L du Conseil du Trésor mentionnée à l'élément M2 (page 19) pour connaître les sociétés de cautionnement et de garantie canadiennes et internationales acceptables approuvées par le Canada.

Question 14

2 Page 19/1 Partie A - 03 Projets réalisés après le 1er janvier 2010, Chaque projet doit avoir une valeur équivalente en dollars canadiens de 12.0000.000

Si un seul projet est disponible, sera-t-il acceptable?

02 Les projets doivent comporter des éléments de haute sécurité ? Est-ce obligatoire ?

Réponse 14

Trois (3) projets doivent être soumis en réponse à la partie A de la section M3. Au moins deux des trois projets doivent comprendre la mise en œuvre d'éléments de haute sécurité tels que décrits dans la section M3, 1 partie A (c).

Question 15

2. Page 20 Partie B - Projet de rénovation - Un hôtel ou une banque est-il acceptable ?

Réponse 15

Les projets de banques ou d'hôtels sont acceptables en réponse à la partie B du M3 "Projet de rénovation de bâtiments complexes".

Solicitation No. - N° de l'invitation 08915-200250

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur FG 356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 16

3.3 Page 21-2 - Ces conditions seront-elles modifiées ?

Réponse 16

Cette exigence restera la même et ne sera pas modifiée.

Question 17

Nous avons une question concernant le numéro PBN qui est demandé dans le formulaire 1. Une question a déjà été posée à ce sujet et a reçu la réponse suivante.

Question 4

Comment créer un numéro d'entreprise pour les marchés publics (NEA) ?

Réponse 4

La création d'un PBN par le biais du système d'enregistrement des fournisseurs (SRI) est assez simple et le processus peut être trouvé en utilisant le lien suivant - https://buyandsell.gc.ca/for-businesses/selling-to-thegovernment-of-canada/register-as-a-supplier

Nous avons ouvert le lien mentionné ci-dessus et, comme il s'agit d'une entité non canadienne, nous sommes renvoyés à certains autres liens colorés en vert ci-dessous.

Malheureusement, aucun de ces liens ne s'ouvre et, par conséquent, nous sommes bloqués et incapables de continuer.

Réponse 17

Le lien pour s'inscrire en tant que fournisseur international et obtenir un numéro d'entreprise de passation de marchés (NEA) a été mis à jour comme suit : https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/organisation/coordonnees/demande-renseignement-tps-tvh-non-residents.html

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES